



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Seine-et-Marne

Service des personnels enseignants
DPE 1
Bureau de la mobilité

Affaire suivie par :
Marie-Gabrielle MANCEL
Tél : 01 64 41 27 22
Mél : mouvement.dsden77@ac-creteil.fr

20, quai Hippolyte Rossignol
77000 Melun
www.dsden77.ac-creteil.fr

Melun, le 28 février 2025

Madame la Rectrice de l'académie de Créteil

à

Mesdames et Messieurs les cheffes et chefs
d'établissement ayant des SEGPA, ULIS, Classes relais

Mesdames et Messieurs les directrices et directeurs
d'écoles

Mesdames et Messieurs les enseignantes et
enseignants du 1^{er} degré (**Pour attribution**)

Mesdames et Messieurs les inspectrices et inspecteurs
de l'éducation nationale chargés d'une circonscription

Monsieur le responsable du site départemental de
Seine-et-Marne de l'INSPE
(**Pour information**)

AFFICHAGE OBLIGATOIRE

Objet : Appel à candidature à profil – professeur ou professeure EBEP à l'EREA / LEA Léopold Bellan de Chamigny - Rentré scolaire 2025-2026

Deux postes d'enseignantes ou enseignants à l'EREA / LEA de Chamigny sont vacants pour la rentrée 2025.

MISSIONS : Se référer à la fiche de poste n°25 (fiche jointe)

I. Conditions et modalités de candidatures

• Conditions pour faire acte de candidature

Être enseignante ou enseignant du 1^{er} degré. La détention du CAPA-SH option D, du CAPPEI et/ou une expérience d'enseignement auprès d'un public d'adolescentes ou d'adolescents seraient appréciées.

• Modalités pour faire acte de candidature

Les candidates ou candidats doivent faire parvenir leur candidature (lettre de motivation, curriculum vitae et dernier rapport d'inspection ou rendez-vous de carrière) à l'inspection de l'éducation nationale dont ils relèvent **avant le 18 mars 2025**.

Après avoir apposé son avis, l'inspecteur ou l'inspectrice de l'éducation nationale transmettra la candidature à la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de Seine-et-Marne – DPE 1 – à l'attention de Mme MANCEL – uniquement par mél : mouvement.dsden77@ac-creteil.fr, **avant le 20 mars 2025**.



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Seine-et-Marne

- **Entretien devant une commission**

Les candidates ou candidats seront convoqués pour un entretien professionnel devant une commission chargée du recrutement qui se tiendra **courant avril 2025**.

II. Classement des candidatures

Au terme de chaque entretien, la commission émettra un avis motivé qui sera pris en compte pour la nomination. A l'issue de l'ensemble des entretiens, au regard des avis émis, les candidatures seront hiérarchisées. Dans le respect de ce classement et au regard des postes à pourvoir, les nominations seront prononcées. Dans tous les cas, l'adéquation entre les compétences du candidat ou de la candidate au profil du poste sera privilégiée. L'avis émis par la commission chargée du recrutement porte uniquement sur les compétences, capacités ou attitudes attendues en raison de la spécificité du poste et ne préjuge en rien de la valeur professionnelle du candidat ou de la candidate.

III. Conditions de nomination

Le candidat ou la candidate retenu(e) sera nommé(e) pour une année et conservera le bénéfice de son affectation si il ou elle est nommé(e) à titre définitif. A l'issue de la première année, après validation par l'inspecteur ou l'inspectrice de l'éducation nationale chargé(e) du Pôle Ecole Inclusive, le candidat ou la candidate sera nommé(e) à titre définitif sur le poste si il ou elle détient le titre requis.

Pour la Rectrice et par délégation,
La Directrice académique des services de
l'éducation nationale de la Seine-et-Marne,

Valérie DEBUCHY



**Fiche descriptive de poste à profil hors mouvement
Fiche n°25**

PROFESSEUR OU PROFESSEURE EBEP A L'EREA / LEA LEOPOLD BELLAN (CHAMIGNY)

Profil du poste :

- Poste ouvert aux enseignantes et enseignants du 1^{er} degré ;
- La détention du CAPA-SH option F, CAPPEI serait appréciée, une expérience d'enseignement auprès d'un public d'adolescentes ou d'adolescents le serait également ;
- Membre de l'équipe pédagogique, l'enseignant ou enseignante EBEP exerce des activités sous la responsabilité fonctionnelle du chef ou de la cheffe d'établissement. Il ou elle est soumis(e) à 21 heures d'enseignement et 2 heures de réunion de synthèse. Il ou elle travaille de concert avec le directeur ou la directrice délégué(e) à la formation professionnelle.

Missions :

- L'enseignant ou l'enseignante contribue à l'élaboration de parcours de formation adaptés visant une bonne insertion sociale et professionnelle, en lien avec les acteurs de l'établissement et les partenaires ;
- Il ou elle recherche pour chaque élève les conditions optimales d'accès aux apprentissages scolaires, professionnels et sociaux au sein de leur classe et lors de périodes de formation en entreprise afin de les accompagner vers une formation qualifiante et diplômante ;
- Il ou elle accompagne le projet de poursuite d'études et prépare les élèves aux conditions particulières de travail, de l'emploi ;
- Il ou elle propose aux élèves des entretiens personnalisés d'orientation en première et deuxième année de CAP ;
- Il ou elle enseigne et œuvre à l'accessibilité des apprentissages dans le cadre des programmes, des référentiels et du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ;
- Il ou elle se dote et utilise des méthodes et outils d'évaluation adaptés qui permettent d'identifier les besoins des élèves. Il ou elle définit les aménagements et les adaptations pédagogiques ;
- Il ou elle contribue à l'élaboration et à la réalisation de projets individualisés (mise en œuvre du PPS, rédaction du GEVA-Sco, évaluation des progrès) auprès des équipes pédagogiques.

Connaissances et compétences :

- Connaissance de l'environnement réglementaire et institutionnel concernant la scolarisation, les aides spécifiques et l'accompagnement éducatif des élèves en situation de handicap, ou en grande difficulté scolaire ;
- Connaissance de la voie professionnelle et des parcours en lycée ;
- Adaptabilité à des situations variées ;
- Compétences relationnelles et aptitudes communicationnelles avérées indispensables à la collaboration et coopération avec les différents acteurs et partenaires.